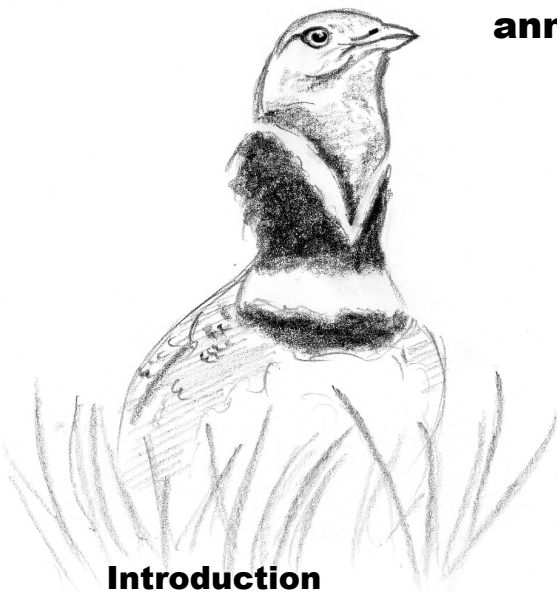


Bilan de l'action LIFE Outarde canepetière *Tetrax tetrax* année 2006 : ZPS du Mirebalais-Neuvillois et communes adjacentes de Cissé, Etables et Frozes

Victor TURPAUD-FIZZALA

LPO Vienne, 398 avenue de Nantes
86000 POITIERS



Introduction

Espèce paléarctique, l'Outarde canepetière est en nette régression en France et ailleurs en Europe : elle a régressé de plus de 80% en France de 1979 à 1996 (JOLIVET, 1997) et de 94 % en 22 ans (1978 à 2000) dans le centre-ouest de la France (JOLIVET, 2001). L'espèce est aujourd'hui menacée par la monoculture céréalière intensive, la mécanisation agricole et l'usage massif d'herbicides (JOLIVET, 1999). Didier PAPOT (PAPOT, 2004) cite une baisse de 23 % des effectifs dans la Vienne entre 2000 et 2004.

En France, deux populations d'outardes se distinguent (JOLIVET, 1999), l'une réputée sédentaire se répartit sur le pourtour méditerranéen et utilise principalement l'habitat constitué par les pelouses pâturées ; la seconde, migratrice hivernant dans la péninsule ibérique et probablement jusqu'en Afrique du Nord, se reproduit en plaine céréalière principalement dans le sud-ouest de la France (BERNARD, 1991).

Un programme d'action comprenant des mesures agro-environnementales a été engagé sur le territoire français pour enrayer le déclin de l'espèce et reconstituer ses effectifs, principalement en plaine céréalière (SIMON *et al.*, 1996).

Un programme LIFE expérimental s'est engagé en 1997 sur sept sites de plaine céréalière désignés en ZPS (Zone de Protection Spéciale).

Le LIFE Outarde « Renforcement des populations migratrices d'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* en France » (LIFE 04NAT/FR/0000 91) fait suite au précédent programme LIFE Nature (1997-2001) qui a identifié les causes de la diminution des populations d'Outardes en plaine cultivée (BRETAGNOLLE & JOLIVET, 2001). Ce nouveau programme 2004-2009 intègre la mise en place d'un élevage destiné au renforcement des populations (Centre d'élevage de Sainte-Blandine, Deux-

Sèvres) et d'un élevage conservatoire. L'action LIFE de suivi et de protection se déroule en simultané sur l'ensemble de la région Poitou-Charentes, en collaboration avec le Muséum d'Histoire Naturelle, le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) de Chizé et la Sociedad Española de Ornithología. La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) est coordinatrice de ce programme.

L'action LIFE 2006 dans le département de la Vienne s'est déroulée de fin avril à fin octobre 2006 sur la Zone de Protection Spéciale (ZPS FR5412018) Plaine du Mirebalais et du Neuvillois (37 430 hectares), ainsi que dans les communes adjacentes de Cissé, Frozes et Etables ; le suivi des rassemblements postnuptiaux a également intégré les communes d'Angliers, de Martaisé et de Thénézay (Deux-Sèvres).

Au nord-ouest de Poitiers, la ZPS Plaine du Mirebalais et du Neuvillois s'étend sur une vaste zone agricole au relief peu prononcé ayant un substrat calcaire du jurassique ; les grandes cultures céréalières y supplantent un élevage en perdition.

Matériel et méthode

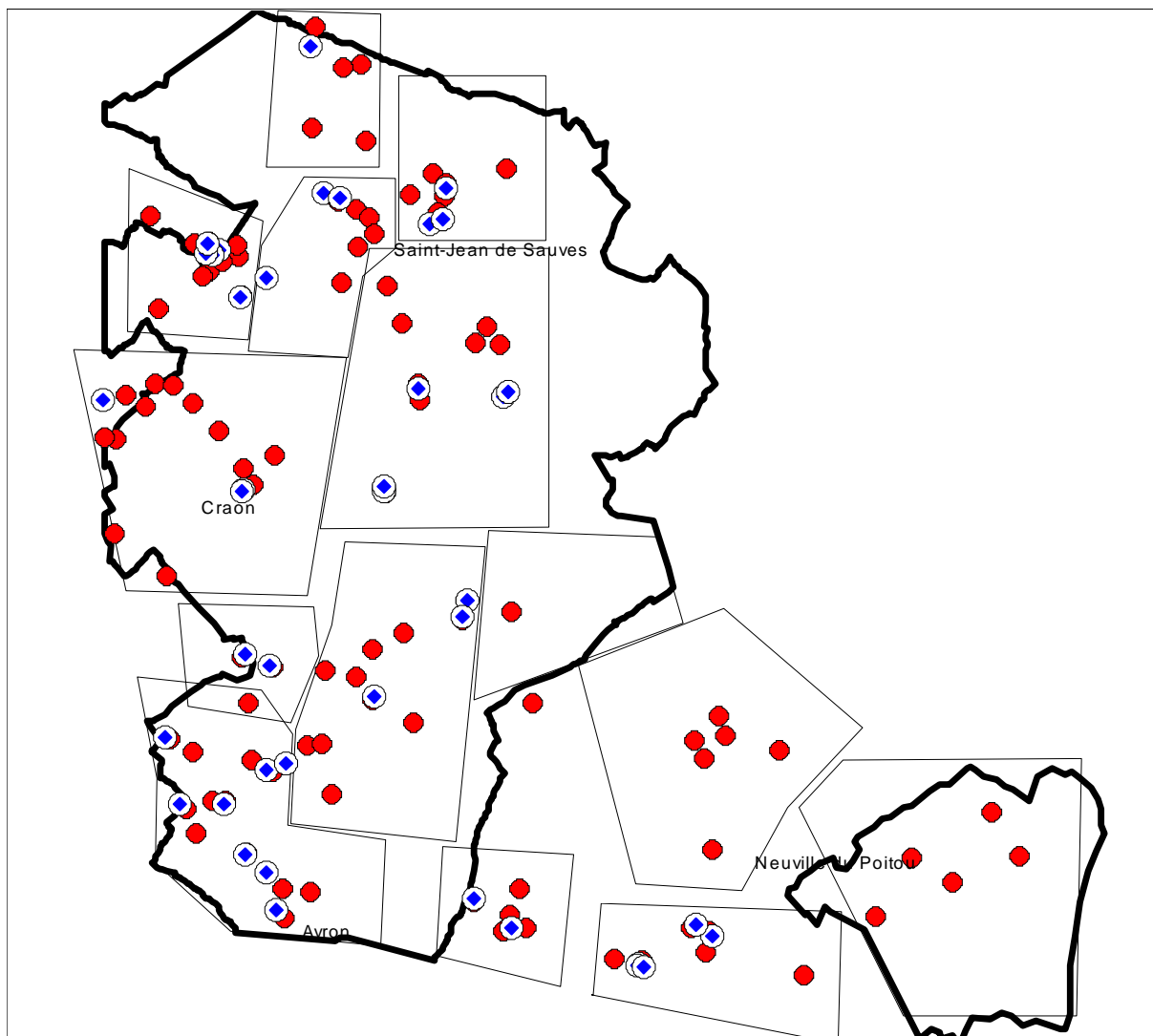
La prospection, le suivi et le relationnel avec les agriculteurs sont assurés par un chargé de mission (Victor TURPAUD-FIZZALA), la coordination et les relations avec les autorités administratives sont assurées par la LPO Vienne (Didier PAPOT) et la LPO France.

La recherche des nichées est effectuée par l'ensemble de l'Equipe Outarde du Poitou-Charentes et des bénévoles disponibles (voir remerciements).

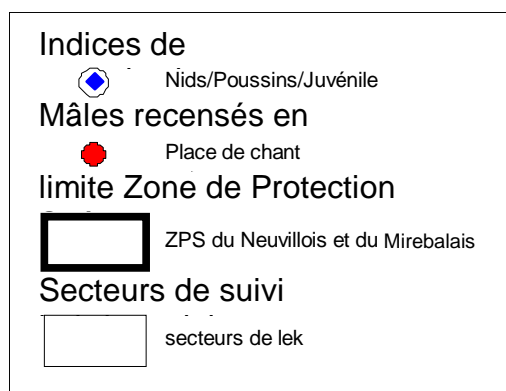
La première phase (fin avril à début mai) consiste à prospecter l'ensemble du territoire de la ZPS du Mirebalais et du Neuvillois et des communes adjacentes (superficie totale d'environ 54 000 hectares) en effectuant des points d'écoute sur les milieux favorables à

l'Outarde (secteurs de plaine ouverte avec jachères, luzernes, prairies principalement). Les points d'écoute de 5 à 10 minutes sont réalisés au moins tous les 400 mètres avec un minimum de deux passages de fin avril

au 10 mai et durant les heures d'activités de l'Outarde, du lever du jour à 11h, puis de 17h au coucher du soleil. Cette large prospection permet la définition des secteurs de leks et d'isoler les zones stériles en outardes (Carte1).



Carte 1 : Places de chant et indices de reproduction 2006 ZPS du Mirebalais et Neuvilleois



Lors du suivi, de nombreux paramètres sont notés comme l'horaire, le comportement, le milieu fréquenté, la hauteur de la végétation, ou encore la direction de chant. Ensuite, le suivi hebdomadaire des leks permet d'identifier les places de chant ainsi que la recherche des femelles et des parcelles favorables à la nidification. Le positionnement et le comportement des mâles chanteurs sont les principaux indicateurs de recherche des femelles et des parcelles de nidification (direction de chant, parades sautées, poursuites, ...).

L'évaluation du nombre de mâles est effectuée grâce à l'individualisation des mâles basée sur un code constitué de cinq critères de plumage (dos, nuque, cou, torse, iris).

Notons que le suivi se poursuit durant toute la période de reproduction des outardes (jusqu'à début juillet) car la répartition des outardes, notamment des femelles, évolue en fonction des milieux disponibles après les différentes fauches.

Soulignons également que l'Outarde tolère rarement la vue d'une silhouette humaine, c'est pourquoi l'observation se fait à partir d'un véhicule à une distance comprise entre vingt et cent mètres en général.

Un parcellaire exhaustif des jachères (spontanées, semées), luzernes (fourragères, à graines), ray-grass, trèfles, prairies (naturelles, semées, pâturées) et des parcelles sous Contrat d'Agriculture Durable (385 parcelles) sur les différents secteurs de lek est cartographié sous SIG (1561 parcelles répertoriées). La rencontre des exploitants et propriétaires des parcelles fréquentées par l'Outarde et favorables à sa nidification permet d'une part leur sensibilisation à la protection de l'Outarde, et d'autre part, d'obtenir leur autorisation pour effectuer la recherche des nichées éventuelles.

La période de ponte des outardes débute dès le 15 mai et se poursuit jusqu'en juillet, avec un pic de ponte généralement situé mi-juin ; 50% des femelles pondent avant fin juin (BRETAGNOLLES, 2001).

Dans le département de la Vienne, les agriculteurs sont tenus par arrêté préfectoral (n° 2004/DDAF/SEA/257) d'entretenir leurs jachères (gel PAC classique en dehors des contractualisations) avant le 10 juin et de ne plus y toucher avant 40 jours.

A partir du 15 mai, l'Equipe Outarde, constituée par les salariés et stagiaires travaillant sur l'Outarde dans toute la région avec l'autorisation des exploitants agricoles, prospecte les parcelles susceptibles d'accueillir une nichée d'outardes avant les fauches.

La recherche des nichées s'effectue grâce à l'utilisation d'un tuyau d'arrosage, que « traîne » une équipe de 5 à 8 personnes alignée sur toute la longueur de la parcelle, afin de « lever » d'éventuelles femelles. L'observation du comportement de la femelle lors de son envol (cris, direction de vol...) permet de déterminer la présence d'une nichée et son stade de développement.

Notons que la « prospection au tuyau » s'effectue en dehors des périodes de nourrissage des femelles pendant lesquelles elles s'éloignent du nid (du lever du jour jusqu'à 9h00 et à partir de 19h00 en général), et en dehors des pics de chaleur où l'on mettrait en péril les œufs ou les poussins (de 11h à 16h en général). Ainsi les recherches ont principalement lieu entre 9h00 et 11h00, puis de 16h00 à 18h30.

Lors de la détection avérée d'une nichée dans une jachère, la LPO émet une demande d'autorisation de non fauchage de celle-ci auprès de la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt). Pour ce qui concerne les luzernes fourragères, un contrat rémunérant l'exploitant au tarif de 300 euros l'hectare permet de préserver la parcelle de la fauche durant 45 jours et surtout de pallier le manque à gagner financier de l'agriculteur volontaire.

L'équipe assure également le suivi des fauches, afin de détecter les nichées et d'en empêcher la destruction.

Lors de la découverte d'une nichée, par la prospection au tuyau ou suite au fauchage, une partie des œufs (1 ou 2) est prélevée puis transportée vers le Centre d'élevage de Sainte-Blandine ; chaque œuf prélevé est remplacé par un œuf fictif pour éviter tout abandon de la nichée. Le transport des œufs est délicat et très exigeant, l'embryon ne tolère pas les vibrations ou les fortes variations de température. Une couveuse disponible chez un bénévole (Benoît VAN HECKE) permet de faciliter le transfert des œufs.

Des études préalables (BRETAGNOLLES & JOLIVET, 2001) ont démontré que les femelles ne parviennent plus, de par la baisse des ressources alimentaires (orthoptères notamment), à élever tous leurs poussins, 25% des poussins meurent avant le 7^e jour. Le prélèvement d'une partie des œufs permet donc, d'une part, à la femelle d'être plus efficace dans l'élevage de ses poussins et, d'autre part, après l'élevage au Centre de Sainte-Blandine des œufs prélevés, de renforcer les populations lors des lâchers en rassemblement post-nuptial.

Une fois la saison des pontes terminée (mi-juillet), l'équipe assure la recherche des familles et le suivi hebdomadaire des rassemblements postnuptiaux sur tous les secteurs d'étude de la région jusqu'à fin octobre. Chaque secteur de lek est prospecté (avec une intensité plus importante sur les zones de reproduction connues) en véhicule aux heures favorables (matin et soir, hors pics de chaleur), un âge-ratio et un sexe-ratio sont effectués à chaque fois que les conditions d'observation le permettent.

L'ensemble du secteur de suivi a fait l'objet de recherche des rassemblements postnuptiaux avec une fréquence hebdomadaire de deux jours par semaine, en intégrant en fin de saison le suivi du rassemblement de Thénezay dans les Deux-Sèvres.

Résultats et discussion

Le suivi 2006 a permis de recueillir plus de 400 données brutes de mâles et plus de 130 de femelles, assorties de nombreux paramètres comme l'horaire, le comportement, le milieu fréquenté, la hauteur de végétation, ou encore la direction de chant.

La répartition de l'Outarde est sans conteste liée au petit parcellaire (BOUTIN & METAIS, 1995), l'espèce affectionne les mosaïques de jachères, luzernes et prairies. Cependant, si la présence d'un biotope favorable à la nidification est nécessaire, le potentiel en nourriture, le dérangement (engins agricoles, animaux domestiques, canons d'effarouchement, etc.), ou encore l'âge des jachères, sont autant de paramètres qui entrent en jeu dans la réussite de la nidification.

On remarque aisément (Carte 1) que de grandes zones de cultures intensives, de par leur faible densité en jachère et luzerne due à la diminution de l'élevage, leur parcellaire immense, l'extension de la monoculture, et surtout l'intensification de l'irrigation, sont des milieux quasi stériles en Outarde.

La prospection du secteur d'étude et l'individualisation des mâles ont permis de recenser, pour la saison 2006, un minimum de 86 mâles chanteurs ayant une place de chant fixe (Carte 1) sur l'ensemble du secteur. Au sein de chaque lek, il existe cependant des mâles qui n'ont pas de place de chant fixe, mais l'individualisation des mâles (voir précédemment) ainsi que le recoupement des observations simultanées permettent d'évaluer le nombre maximum de mâles présents par lek. J'estime ainsi l'effectif des mâles présents sur l'ensemble du secteur d'étude dans la fourchette de 86 à 104 individus (évaluation effectuée fin mai). Des interactions ont été notées entre les différents secteurs de lek, c'est pourquoi le positionnement et le nombre de mâles et de femelles n'est pas fixe dans le temps pour chaque lek.

L'estimation du nombre de femelles est plus aléatoire en raison des difficultés liées à leur observation, à l'impossibilité de les individualiser et à leur dissémination au cours de la saison. Cependant, en corrélant mes observations régulières lors du suivi, les femelles « levées » lors de la « prospection au tuyau » et les indices de reproduction, j'ai estimé leur effectif par lek, puis pour tout le secteur, en évitant au maximum tout doublet, et je parviens finalement à un minimum de 72 femelles sur l'ensemble du secteur d'étude.

L'étude des données de 1975 dans la région de Neuville-de-Poitou, donne une estimation de 150 à 200 mâles ayant un comportement nicheur (METAIS, 1975). Sans que les secteurs d'étude soient comparables, la mise en parallèle avec les résultats de la saison 2006 (86 à 104 mâles recensés sur une zone plus importante) indique une baisse significative des effectifs.

L'estimation de l'abondance de l'Outarde canepetière dans les plaines du nord de la Vienne en 1992 (RIGAUD & LEPINOUX, 1992) sur deux secteurs communs à la zone de suivi 2006 (Secteur I, 1 200 hectares au nord d'Avanton et Secteur II, 10 000 hectares entre Ayrion, Craon et Champigny) donne des densités de 9,2 mâles pour 1000 hectares pour le secteur I et de 4 mâles pour 1000 hectares pour le secteur II. La différence de protocole et d'intensité de prospection n'offre pas de points de comparaison assez précis, mais il paraît évident que les effectifs ont largement diminué, on observe sur le secteur II une baisse significative de 42 mâles en 1992 pour 22 mâles en 2006.

Du 15 mai à début juillet, l'équipe a prospecté, avant les fauches, les parcelles susceptibles d'accueillir une nichée : 83 parcelles de jachère (parfois trèfle ou ray-grass) et 21 parcelles de luzernes fourragères ont ainsi été prospectées « au tuyau » au moins une fois, parfois jusqu'à quatre fois tout au long de la saison.

Au cours de ces recherches, l'équipe a trouvé 14 nids dont 9 avec des œufs, 4 avec poussins et un détruit par la fauche (femelle tuée, quatre œufs indemnes transférés au centre d'élevage) ; elle a, de plus, détecté 7 comportements d'oiseaux nicheurs (nids non trouvés), soit un total de 21 indices de reproduction.

Le suivi régulier des sites a permis de détecter 18 indices de reproduction supplémentaires, dont 2 nids (1 signalé par un agriculteur) et 6 familles ; les prospections bénévoles ont également permis de détecter 2 autres nichées ainsi qu'un comportement nicheur.

Plus de 96 agriculteurs ont participé directement ou indirectement à l'action LIFE 2006. Ce sont les acteurs incontournables de l'action de protection. Ils sont volontaires et coopèrent quasi unanimement à l'action. Les contacts sont facilités par l'investissement important de la LPO Vienne depuis de nombreuses années dans la sensibilisation à l'Outarde et à sa protection (cela s'illustre aisément par la présence de 385 parcelles en CAD). Notons que 7 familles ont été signalées par les agriculteurs, je ne les ai pas intégrées aux analyses pour éviter les doublets.

Grâce à cet effort de protection, 30 parcelles de jachère, ray-grass et trèfle ont été préservées de la fauche avec un minimum de 24 nichées (16 certaines et 8 probables) ; de plus trois contrats luzernes (soit un total de 4,5 hectares) ont été engagés et ont permis de préserver 4 nichées de la fauche.

C'est donc un minimum de 28 nichées qui ont été préservées de la fauche cette année.

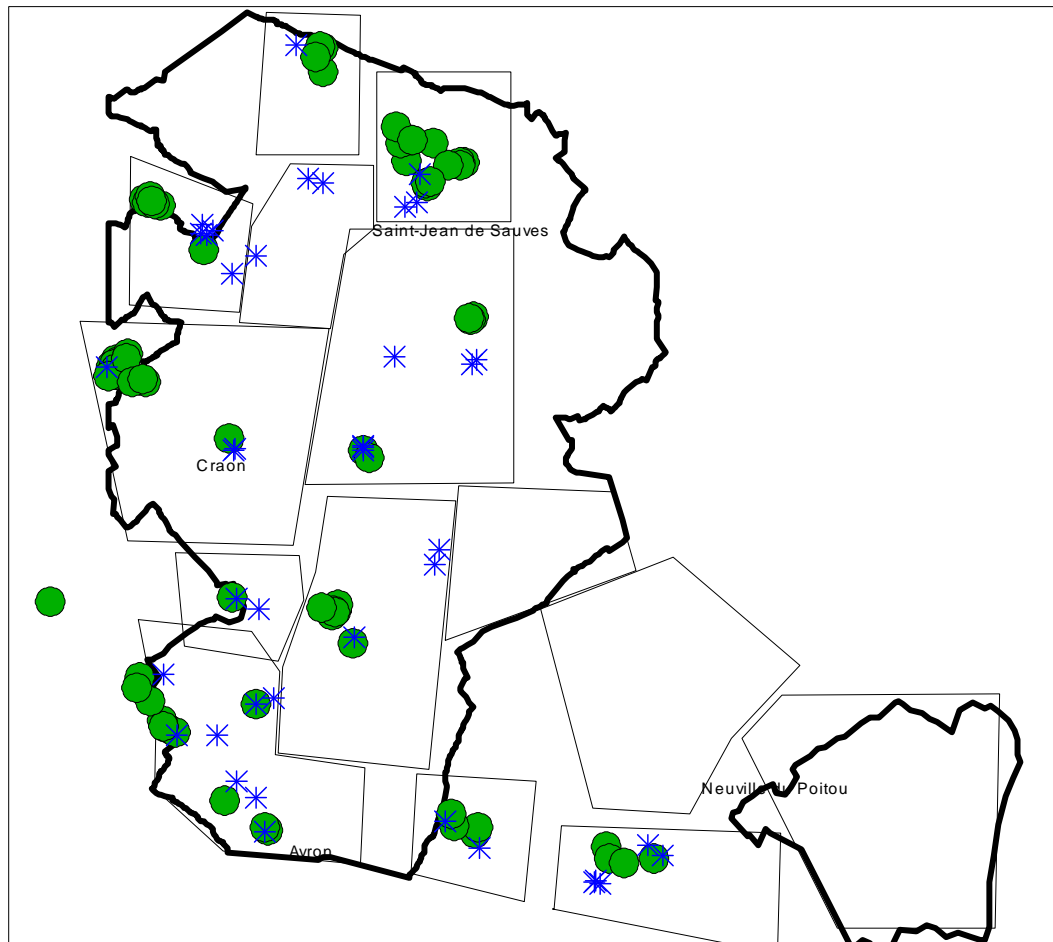
Sur 15 nids trouvés durant l'action 2006 (œufs ou poussins), se sont 18 œufs qui ont été transférés au Centre d'élevage de Sainte-Blandine cette année, dont 4 issus de la destruction d'une femelle sur le nid lors de la fauche d'une luzerne, et 2 dans un nid exposé aux engins agricoles sur chemin enherbé (prédaté les jours suivants).

En intégrant les observations des bénévoles et des agriculteurs, ce sont 28 données de reproduction certaine (nids trouvés, nids détruits ou prédatés, poussins, familles) et 18 indices de reproduction probable (comportement de la femelle, familles observées par des agriculteurs) qui ont été collectés cette année sur le secteur d'étude.

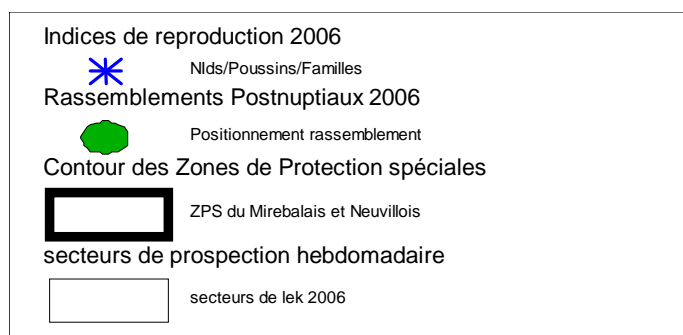
Bien évidemment, nous devons tenir compte de l'échec (prédation, dérangement,...) de certaines nichées et des pontes de remplacement possibles, c'est-à-dire en aucun cas cumuler toutes ces données pour évaluer la

reproduction sans risquer de surestimer celle-ci ; de plus l'intensité de prospection est hétérogène, l'équipe a prospecté en priorité les secteurs les moins denses en CAD (Contrat d'Agriculture Durable), soit les secteurs où les risques de destruction des nichées étaient les plus forts.

La difficulté d'observation des rassemblements postnuptiaux (Carte 2) n'a malheureusement pas permis d'évaluer la réussite de la reproduction 2006 de manière significative



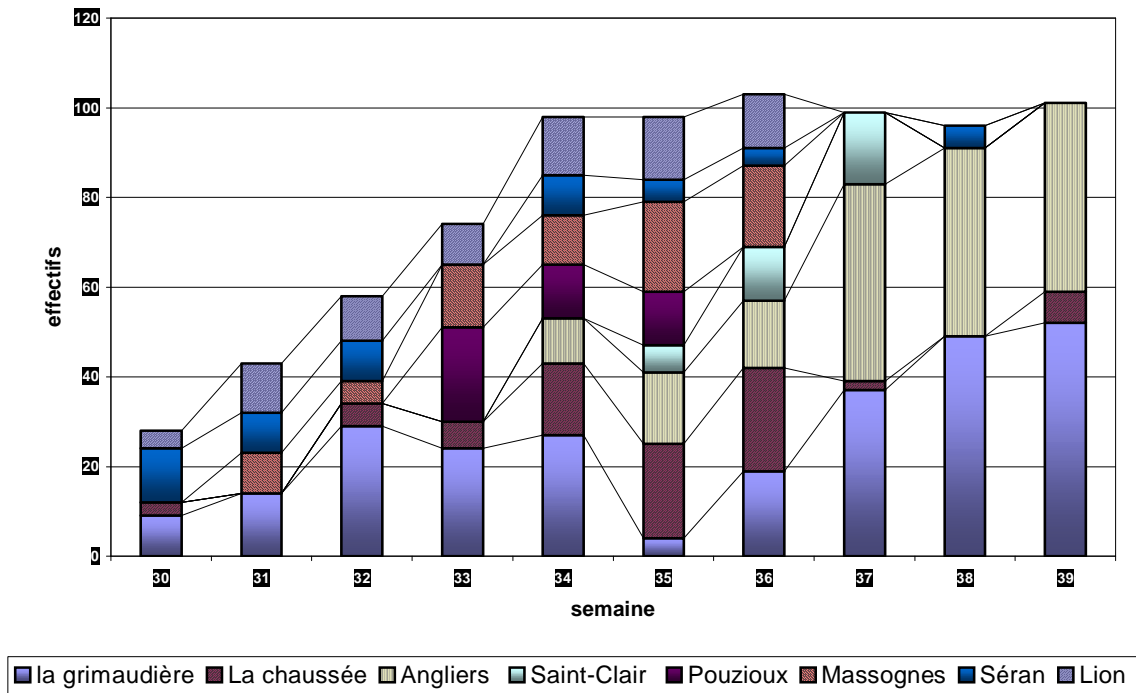
Carte 2 : Positionnement des rassemblements Postnuptiaux 2006 ZPS du Mirebalais et Neuvilleois



Notons que pour cette année, je recense 6 indices de reproduction sur chemin enherbé, c'est une particularité locale. Malheureusement si ces chemins enherbés représentent un milieu de substitution favorable à la reproduction, ils n'en restent pas moins exposés aux fauchages anarchiques qui souvent précèdent les moissons de céréales en pleine saison de reproduction de l'Outarde.

L'étude des données de rassemblements 2006, confirme que la chronologie des rassemblements suit des

règles précises (BRETAGNOLLES, 2001): les premiers rassemblements ont lieu autour des familles, puis par lek, l'ouverture de la chasse entraîne ensuite une concentration des outardes de différents leks sur des zones de réserve de chasse et de faune sauvage et donc une diminution drastique du nombre de rassemblements (Graphique1).



Graphique 1 : Evolution des rassemblements postnuptiaux année 2006 ZPS 86



En effet, 8 à 10 rassemblements sont suivis régulièrement jusqu'à l'ouverture de la chasse en plaine, après quoi le nombre de rassemblements « tombe » à 3, avec seulement deux sites majeurs, La Grimaudière et Angliers sur des zones en réserve de chasse.

La croissance de l'effectif total de la semaine 30 à la semaine 34 s'explique par la difficulté d'observation des oiseaux en présence de juvéniles, en période de mue pour les mâles, mais également par le manque de données de rassemblement existant sur cette période.

Pour aller plus loin, on observe que les rassemblements de la plupart des leks de la zone d'étude ont été détectés, seuls les rassemblements des secteurs de Frontenay-sur-Dive (probablement « bousculés » par les travaux du remembrement), d'Avanton et d'Étables (les secteurs à faible intensité de prospection), n'ont pas été détectés.

De plus, on constate une surprenante régularité (Carte 2) dans la répartition des rassemblements (avant l'ouverture de la chasse), la distance de proche en proche entre ceux-ci oscille entre 2,5 et 3 Km, et cela sans tenir compte du relief ou des obstacles (rivière, boisements, routes, milieu urbain).

A l'avenir, un suivi plus conséquent permettrait de mettre en relief des interactions entre rassemblements, mais également de mesurer plus exactement la réussite de la reproduction.

L'ouverture de la chasse semble précipiter le départ d'une partie des oiseaux, alors que la plupart d'entre eux renforcent les rassemblements majeurs dans les réserves de chasse. Les maxima atteints sur le secteur d'étude sont de 52 oiseaux à La Grimaudière et de 44 oiseaux à Angliers. Pour mémoire, l'enquête Outarde canepetière 1978 dans la Vienne (METAIS, 1978) signalait un rassemblement automnal d'environ cent individus avant l'ouverture de la chasse dans la région de Neuville-de-Poitou. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Notons que de « forts » rassemblements (de plus de 80 oiseaux) sont signalés par les gardes de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) sur les communes de Thénézay (Deux-Sèvres) et de Saint-Sauvant (Vienne). Il est très probable qu'une partie importante des oiseaux de la zone de suivi se dirige vers ces lieux de rassemblement dès l'ouverture de la chasse. Un suivi simultané de ces sites majeurs permettrait à l'avenir de préciser cette corrélation. Les données collectées cette année permettent de constater timidement les translations de populations et donc d'évaluer l'importance des sites de rassemblement (Carte 2). Les réserves de chasse constituent évidemment un abri privilégié, mais souvent insuffisant pour la tranquillité et le nourrissage des outardes préparant leur migration. Il semble que la création de refuges (zones non chassées lors de périodes bien définies, concept

mieux accepté par le monde de la chasse) pourrait conforter les zones de rassemblement des outardes.

Il est intéressant de comparer les données existantes sur les rassemblements et de vérifier la pérennité des zones de regroupement, à titre d'exemple, R. BOUARD (BOUARD, 1978 et BOUARD, 1981) signale plus de 80 individus en rassemblement postnuptial sur la zone nord-est de Saint-Jean-de-Sauves (« Les Gripes », « Le Grand Vignaud ») en 1978 et 1981 ; en 2006, le site accueille toujours le rassemblement mais avec un maximum de 26 individus.

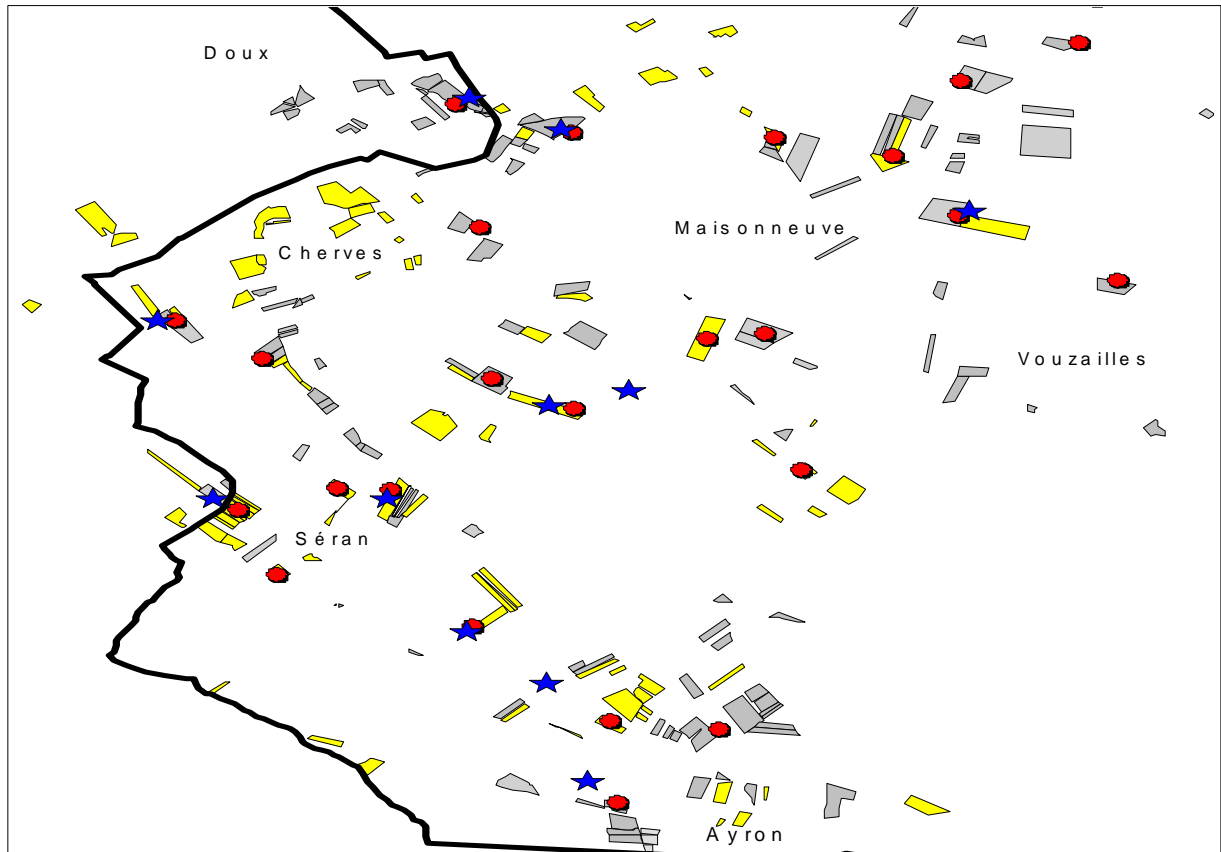
Pour ce qui concerne la migration des outardes, des départs sont probables dès le mois de septembre sans pouvoir être évalués. Un départ massif a eu lieu entre la première et deuxième semaine d'octobre, le rassemblement de La Grimaudière diminue de moitié et celui d'Angliers passe de plus de 35 individus à zéro entre les semaines 40 et 41.

Conclusion

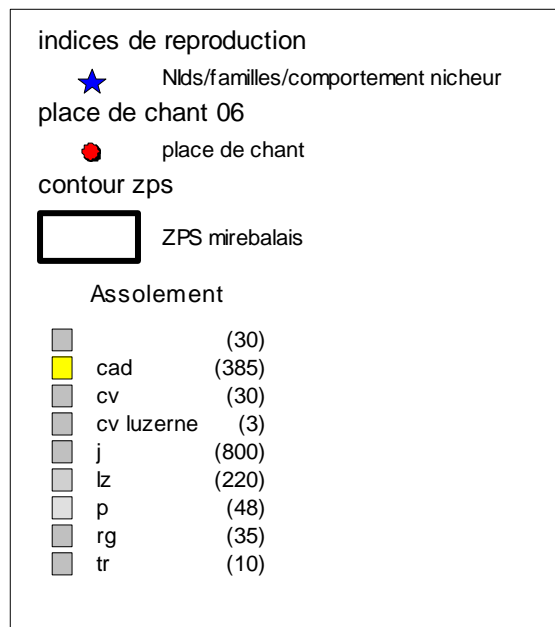
L'action LIFE 2006 dans le département de la Vienne a mis en valeur le potentiel de la zone (effectifs, indices de reproduction), mais a également démontré la nécessité d'un lourd travail de suivi et de prospection (plus de 800 heures de terrain en 6 mois pour 2006) pour préserver l'Outarde des nombreuses interventions humaines (fauches, dérangement, etc.).

L'action Life 2006 a mis en évidence, si besoin était, l'intérêt primordial de la mise en place de mesures agro-environnementales pour la préservation de l'Outarde; les CAD (Contrats d'Agriculture Durable) semblent actuellement les seuls outils efficaces pour la pérennisation de l'Outarde ; le suivi 2006 m'a permis de constater l'intérêt de ceux-ci (Carte 3), sans perdre de vue que leur mise en place est fonction de la répartition de l'Outarde.

En effet, sur la ZPS du « Neuvilleois et Mirebalais », pour l'année 2006, 37 % des mâles ont établi leur place de chant sur des parcelles en CAD. Malgré la faible intensité de prospection sur les secteurs denses en CAD, 10 indices de reproduction ont été recensés sur des parcelles en contrat cette année. Il apparaît évident que les parcelles en contrat sont attrayantes pour la répartition et la nidification de l'Outarde (entre autres), et surtout après la période de fauche des jachères où il semble qu'elles offrent souvent, avec les luzernes à graines, la dernière possibilité pour les pontes de substitution des femelles ayant échoué en première intention (fauche, prédation, dérangement). Je constate également que les parcelles en contrat servent régulièrement de « refuge » et de « garde-manger » pour les rassemblements postnuptiaux.



Carte 3 : Positionnement des places de chant et des indices de reproduction par rapport aux parcelles en CAD secteur sud-ouest de la ZPS du Mirebalais et Neuvilleois



L'action LIFE a intégré cette année, grâce au travail des bénévoles, les communes hors ZPS de Cissé, de Frozes et d'Etables. Les leks (minimum total de 14 mâles chanteurs) de ces secteurs représentent géographiquement une jonction (Carte 1) importante avec le lek du secteur d'Avanton, lequel décline rapidement depuis une vingtaine d'année (CAUPENNE, RIGAUD & LEPI-NOUX, 1992). Le parcellaire des secteurs de Cissé et de Frozes présente des îlots riches en jachères très anciennes (>15 ans pour certaines) qui sont attractifs pour de nombreuses espèces patrimoniales. 5 nichées ont été détectées sur Frozes et Cissé, dont 3 préservées de la fauche grâce à l'action LIFE.

Ces secteurs sont l'objet de projets éoliens, l'un validé au nord de Frozes et le second en cours d'étude au nord-ouest de Cissé. Il va de soi que de tels projets ne me semblent pas compatibles avec l'Outarde, il convient de s'y opposer.

L'installation d'éoliennes au nord de Frozes devra faire l'objet d'une étude d'impact sur la répartition de l'Outarde et sur l'avifaune en général, afin d'élaborer de solides arguments concrets face aux futurs projets éoliens qui mettraient en péril la pérennité des populations d'Outardes.

La commune de Saint-Jean-de-Sauves fait l'objet d'un remembrement important qui a débuté en août 2006. Près de 30 mâles fréquentent le secteur, il sera donc primordial d'étudier l'impact de ce remembrement sur les populations d'Outardes.

Remerciements

- Aux bénévoles : Alain LEROUX, Yann NADAL, Johan TILLET, Benoît VAN HECKE.
- A l'équipe LPO Vienne : Thierry DUBOIS, Véronique GAUDUCHON, Didier PAPOT, Johan TILLET, Thomas WILLIAMSON.
- A l'équipe LIFE Sainte-Blandine : Carole ATTIE, Lucien BASQUE, Michel CAUPENNE, Laetitia DE GOUTTES, François BOUSHENDORF et tous les stagiaires.
- A Christophe JOLIVET, Michel METAIS.
- Aux agriculteurs participants.
- Aux partenaires de l'action : le Muséum d'Histoire Naturelle, le CNRS de Chizé, la Sociedad Española de Ornithologia et la LPO coordinatrice de ce programme, le Ministère de l'environnement, le Conseil régional du Poitou-Charentes, la DIREN..

Références bibliographiques

- BOUARD R. (1978). Rassemblement automnal de l'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* en Vienne (1978). L'Outarde N° 6 : 11

- BOUARD R. (1981). Rassemblement automnal de l'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* en Vienne (1981). L'Outarde N°15 : 27
- BERNARD (1991). in YEATMAN-BERTHELOT D. et JARRY G. (1994). Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989. SOF, Paris : 575 p.
- BOUTIN J.-M. et METAIS M. (1995). L'Outarde canepetière. Eveil éditeur, Collection Approche n° 7 : 72 p.
- BRETAGNOLLE V. (2001). Rapport Scientifique final. Programme expérimental de sauvegarde de l'Outarde canepetière et de la faune associée en France.
- JOLIVET C. (2001). Plan de restauration national de l'Outarde canepetière en France. Programme expérimental de sauvegarde de l'Outarde canepetière et de la faune associée en France.
- JOLIVET C. (1997). L'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* en déclin en France. Le Déclin s'accroît. Ornithos 4 : 73-77.
- JOLIVET C. (1999). Outarde canepetière *Tetrax tetrax* p.70. in : ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT, D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. Société d'Etudes Ornithologiques de France/Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris : 560 p.
- PAPOT D. (2004). Recensement des mâles chanteurs d'Outarde canepetière en Vienne. Rapport 2004. Rapport LPO Vienne.
- METAIS M. (1975). Observations de l'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* en plaine de Neuville-de-Poitou en 1975 (1975). L'Outarde 3 : 3-5
- METAIS M. (1978). Bilan 1978 et perspectives 1979 de l'enquête Outarde canepetière *Tetrax tetrax* dans la Vienne (1978). L'Outarde 10 : 53-54
- RIGAUD T. & LEPINOUX J. (1992). Abondance de l'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* dans les plaines du nord de la Vienne en 1992 (1995). L'Outarde 39 : 55-62
- SIMON *et al.* (1996). La diversité biologique en France. Programme d'action pour la faune et la flore. Ministère de l'environnement. Paris : 318 p.